

Chapitre 4

Le PNUE au sein des régions





4.1 Le rôle de la Division de la Coopération régionale

L'élaboration et la mise en œuvre d'une politique environnementale mondiale ne peuvent être efficaces que si les priorités régionales sont vraiment prises en compte. Les problèmes environnementaux sont souvent d'envergure locale, sous-régionale ou régionale et exigent des solutions au niveau régional qui prennent en considération la géographie, les conditions environnementales particulières, l'héritage culturel et les traditions/coutumes. Il est crucial d'accorder une attention particulière aux niveaux local et régional pour élaborer des stratégies de développement durable qui soient réussies et tiennent compte des souhaits des populations. Cette approche régionale a aussi l'avantage de stimuler le développement des capacités locales et de procurer un environnement favorable aux initiatives locales visant à combattre la pauvreté et à réduire la dégradation environnementale.

Dans ce contexte, les gouvernements ont décidé de renforcer la présence régionale du PNUE. En février 2003, ils ont adopté la décision CA22/21 qui prie le PNUE « de constituer des partenariats aux niveaux régional et sous-régional avec d'autres organes des Nations Unies, des banques de développement et d'autres institutions, y compris les principaux groupes de la société civile, et de renforcer les partenariats existants, afin d'accroître l'efficacité de l'élaboration et de l'exécution du programme de travail du Programme des Nations Unies pour l'environnement dans les régions. »

La Division de la Coopération régionale (DRC) du PNUE est composée d'un bureau de coordination situé au siège de Nairobi et de six bureaux régionaux.

- Le Bureau régional pour l'Afrique (BRA)
- Le Bureau régional pour l'Europe (BRE)
- Le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (BRALC)
- Le Bureau régional pour l'Amérique du Nord (BRAN)
- Le Bureau régional pour l'Asie et Pacifique (BRAP)
- Le Bureau régional pour l'Asie occidentale (BRAO)

Les bureaux régionaux jouent un rôle prépondérant dans la mise en œuvre effective de la vision et du mandat du PNUE. Les activités principales de la DRC sont :

- De récolter les informations et les données pertinentes afin d'apporter des perspectives régionales à l'élaboration des politiques et programmes du PNUE ;
- De présenter les politiques globales du PNUE au niveau régional et de chercher à obtenir le soutien des régions à tous niveaux ;
- De prendre en charge les volets des programmes globaux du PNUE qui la concernent en entreprenant, en coordonnant et en catalysant la coopération et l'action aux niveaux régional et sous-régional pour réagir aux urgences et problèmes environnementaux ;
- De contribuer à l'élaboration de politiques et de programmes relatifs aux questions environnementales mondiales et régionales entre les gouvernements et au sein de ceux-ci ;
- De conseiller les gouvernements pour qu'ils puissent mettre en œuvre au niveau national leurs engagements pris à l'échelle globale pour la protection et l'amélioration de l'environnement ;
- De sensibiliser le public aux problèmes environnementaux et créer un mouvement populaire en faveur de l'action environnementale ;
- D'encourager la coopération entre le PNUE, les ONG et le secteur privé ;
- D'accroître le soutien populaire à l'égard du PNUE.





4.2 L'association de la société civile aux travaux des bureaux régionaux du PNUE

Premiers points de contact pour les OCS locales, nationales et régionales, les bureaux régionaux sont à la « ligne de front » de la coopération du PNUE avec la société civile. Dans ce contexte, les bureaux régionaux jouent un rôle proactif associant la société civile dans le processus de prise de décisions gouvernementales (chapitre 2) et dans tous les aspects de la mise en œuvre du programme de travail du PNUE (chapitre 3) : l'évaluation scientifique ; l'élaboration de politiques et du droit ; la mise en œuvre des politiques et du droit ; la communication au public ; et le partenariat avec le secteur privé. De plus, chaque bureau régional concentre ses efforts sur des actions spécifiques adaptées à chaque contexte régional. Les principales activités ciblant la société civile dans les différents bureaux régionaux sont résumées ci-dessous.

4.2.1 Le Bureau régional pour l'Europe (BRE)

Certaines des plus grandes et plus puissantes organisations de la société civile ont leur siège en Europe. Les gouvernements de cette région ont également une longue tradition d'association de la société civile dans leurs programmes de travail. Par conséquent, la société civile dispose de multiples possibilités de s'engager vis-à-vis du BRE.

Les Comités Nationaux du PNUE

L'objectif principal des Comités Nationaux est d'améliorer la sensibilisation du public au niveau national au moyen d'une ONG servant de plateforme d'action. Cette ONG travaille avec d'autres ONG et des individus intéressés à stimuler la prise de conscience nationale de l'importance des problèmes environnementaux et à mobiliser des fonds qui financeront des activités environnementales. Le premier comité national a été établi en 1986.

Au 1er janvier 2004, il y avait 33 Comités Nationaux : un lié au BRAP (Corée du Sud), deux au BRAN (Les Association unies du Canada et USA), quatre au BRALAC (Argentine, Brésil, Jamaïque et Pérou) et 26 au BRE (Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, République Tchèque, France, Géorgie, Allemagne, Grèce, Hongrie, Kazakhstan, Kirghizstan, Malte, Moldavie, Pays-Bas, Norvège, Roumanie, Russie, Suède, Espagne, Turquie, Grande-Bretagne, Ukraine et Ouzbékistan).

Box 8

Le PNUE a encouragé la formation de ces Comités Nationaux dans certains pays, mais, pour l'essentiel, ces comités ont émergé spontanément. Les Comités Nationaux bénéficient du soutien de PNUE pour sensibiliser le grand public et sont interconnectés grâce à la liste d'adresses électroniques « unep-natcom », NATCOM@cedar.at

Le BRE soutient la société civile dans des domaines clé des politiques environnementales. Ceci comprend la promotion de la Convention de Aarhus ; la promotion dans le secteur privé de codes de conduite volontaires (le Pacte global) ou de rapports d'activités (l'Initiative de rapport global) ; le support au Réseau Environnement de Genève [Geneva Environment Network] ; et la promotion d'actions nationales pour la consommation durable. Le BRE soutient la mise en œuvre d'actions concrètes axées sur l'énergie, les modes de consommation et de production, la qualité de l'eau et la pollution de l'air. Le BRE travaille avec les jeunes et les seniors, deux groupes dont le pouvoir d'achat a augmenté significativement, afin de les éduquer et d'encourager des alternatives au « consumérisme » actuel.

Le BRE est particulièrement actif dans la sensibilisation du public. Il produit du matériel promotionnel incluant des publications pour la jeunesse, et soutient un réseau de jeunes interconnectés via la liste d'adresses électroniques « Tunza Europe », Europe-Tunza@yahoogroups.com.

Le BRE a aussi établi et entretient aujourd'hui un réseau étendu de Comités Nationaux du PNUE, qui soutiennent le PNUE au niveau national dans la mise en œuvre de son programme de travail et dans ses activités de sensibilisation. Le BRE aide le Réseau Environnement de Genève, une plateforme d'organisations environnementales



internationales qui publie le répertoire des organisations écologiques [*Geneva Green Guide*] et génère de l'information environnementale sur son site Internet ou par via des bulletins.

Les principales OSC partenaires du BRE sont les Amis de la terre Europe, la Coalition des ONG environnementales, l'IUCN, le Conseil mondial des églises, le Conseil mondial des affaires pour le développement durable [World Business Council for Sustainable Development] et le WWF.



Coordonnées du BRE :

PNUE/Bureau régional pour l'Europe (PNUE/BRE)

Maison internationale de l'environnement

11-13 Chemin des Anémones CH-1219, Châtelaine Genève, - Suisse

Tél. : +41-22-917 82 79 - Fax : +41-22-917 80 24

Adresse Internet : roe@unep.ch - Site Internet : www.unep.ch/roe

4.2.2 Le Bureau régional pour l'Afrique (BRA)

Situé au siège du PNUE à Nairobi au Kenya, le BRA fournit une large gamme de services de conseils à travers le programme Services consultatifs régionaux [Regional Advisory Services].

Le BRA concentre ses activités sur les considérations environnementales qui permettront que l'environnement constitue la force motrice de l'Afrique sur la voie de la reprise, de la stabilité et du développement durable. Le BRA a été crucial dans le développement du volet environnemental du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique [New Partnership for Africa's Development – NEPAD] et dans l'assistance à la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE), en tant que mécanisme principal d'identification des problèmes environnementaux en Afrique et de choix des priorités.



Le BRA soutient la participation de la société civile dans le processus d'élaboration du programme du NEPAD. Dans la mise en œuvre du NEPAD, les OSC peuvent prendre contact avec le BRA et surtout le bureau régional de l'IUCN pour l'Afrique australe qui met en œuvre des programmes spécifiques sur le NEPAD et la société civile, www.iucnrosa.org.zw. Au niveau sectoriel, le BRA axe son travail sur l'eau et l'arrêt de la dégradation des sols, deux défis majeurs pour l'Afrique.

Le BRA met en œuvre l' « Initiative du bassin fluvial de Nairobi », un projet qui cherche à restaurer la gestion de l'eau sur les bassins versants de Nairobi et à améliorer la situation environnementale de ses habitants.

Le BRA collabore avec le réseau africain des journalistes environnementaux, ainsi qu'avec des écoles et des universités en travaillant avec la Fondation pour l'éducation environnementale (FEE). Cette dernière a été établie en 1981 pour sensibiliser le public aux questions environnementales et pour concrétiser le changement par l'éducation. En collaborant avec la FEE, le BRA établit des partenariats entre des institutions d'enseignement africaines et européennes.





Coordonnées du BRA :
PNUE/Bureau régional pour l'Afrique (PNUE/BRA)
P.O. Box 30552 Nairobi, Kenya
Tél. : +254 20 62 38 12 ou 42 92 - Fax : +254 20 62 39 28
Adresse Internet : roainfo@unep.org - Site Internet : www.unep.org/roa

4.2.3 Le Bureau régional pour l'Amérique du Nord (BRAN)

Le Bureau régional pour l'Amérique du Nord (BRAN) est situé à Washington DC. Il collabore avec les gouvernements du Canada et des États-Unis, ainsi qu'avec une série d'organisations de la société civile en Amérique du Nord, y compris des ONG, le secteur privé, les communautés scientifiques, les organisations de recherche environnementale et les médias.

Au niveau politique, le BRAN réunit la société civile pour qu'elle aborde les questions relatives à la mise en œuvre du programme du PNUE, telles que la consommation et la production durables ; les stratégies de sensibilisation aux questions environnementales ; le commerce et l'environnement ; les infrastructures et les constructions durables ; l'achat écologique ; etc.

Le BRAN encourage les partenariats entre les organisations de l'Amérique du Nord et le PNUE. Il travaille actuellement en partenariat avec des universités dans le cadre de l'Initiative de rapport global et en envisage plusieurs autres.

Pour sensibiliser le public, le BRAN organise une campagne annuelle d'information ciblant le Congrès des États-Unis et travaille avec l'Organisation mondiale des législateurs pour un environnement équilibré [Global Legislators Organization for Balanced Environment – GLOBE], www.globeinternational.com, afin de mieux informer les parlementaires sur les questions environnementales.

Coordonnées du BRAN :
PNUE/Bureau régional pour l'Amérique du Nord (PNUE/BRAN)
1707 H. St. NW Suite 300 - Washington, DC 20006, United States of America
Tél. : +1 202 78 5 0 465 - Fax : +1 202 78 52 096
Adresse Internet : info@rona.unep.org - Adresse Internet : www.rona.unep.org

4.2.4 Le Bureau régional Asie/Pacifique (BRAP)

Le Bureau régional du PNUE Asie/Pacifique (BRAP) est situé à Bangkok en Thaïlande et est composé de 5 sous-régions.

Le BRAP associe la société civile à l'échelle sub-régionale à la formulation des politiques régionales environnementales et de développement durable. Entamé en 2003, il s'agit d'un dialogue annuel entre les présidents des processus gouvernementaux des 5 sous-régions et les 5 dirigeants reconnus de la société civile. De plus, le PNUE a l'intention de créer des forums pour la société civile dans cinq sous-régions du BRAP. Ils auront pour but d'identifier les priorités et de mettre en œuvre des programmes basés sur l'évaluation de l'état environnemental, ainsi que les impératifs du Plan de Johannesburg et des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Les représentants à ces forums sont issus de chaque pays de la sous-région et appartiennent aux neuf Grands groupes de la société civile définis dans l'Action 21.

Le BRAN soutient l'établissement de réseaux sub-régionaux, le renforcement des capacités et la gestion des connaissances. Il axe son travail sur les jeunes, les parlementaires, les médias et le secteur privé.

En ce qui concerne la jeunesse, en plus de la mise en œuvre active de la stratégie Tunza, le





BRAN a établi le Réseau environnemental des jeunes de l'Asie du Sud [South Asia Youth Environmental Network – SAYEN]. Ce réseau a fixé les critères d'adhésion de ses membres, établi son conseil d'administration et son secrétariat, élaboré des outils de communication en version papier ou électronique - y compris la publication en 2003 de la South Asian Youth SOE « Les enfants de la mousson » [Children of the Monsoon] – et développé des programmes. En 2003, le PNUE a organisé, à Sydney, le Forum Eco-Innovate 03 auquel participèrent 120 jeunes issus de l'Australie et de l'Asie du Sud-est, en partenariat avec Bayer et l'Université de New South Wales.



Le BRAN a établi des liens privilégiés avec les Conférences environnementales biennales des ONG Asie-Pacifique et avec le programme asiatique de sensibilisation de la Conférence des ONG en relation consultative avec les Nations Unies (CONGO). Au cœur de la stratégie du BRAN pour la société civile, il y a le Centre régional des connaissances environnementales directement accessible aux ONG. Le PNUE associe aussi les médias en traitant des questions de développement durable, en travaillant avec des groupes tels que le Forum Asie-Pacifique des journalistes environnementaux, le Centre d'information et de communication des médias asiatiques, le Bureau Asie-Pacifique du Television Trust pour l'environnement et les associations régionales de journalistes environnementaux. Avec les parlementaires, le PNUE facilite la mise en œuvre de programmes ciblés de renforcement des capacités, si c'est possible, via des forums et des réseaux de parlementaires existants au niveau régional ou mondial, tel que GLOBE.

Le BRAN coopère spécifiquement avec le secteur privé via des programmes tels que le « Projet de réduction des gaz industriels à effet de serre en Asie et dans le Pacifique » [Greenhouse Gas Emission Reduction from Industry in Asia and the Pacific – GRIAP]. Le BRAN travaille avec le secteur privé dans les secteurs du transfert des technologies appropriées, de la production plus propre et plus sûre, de la consommation durable, du tourisme, de la gestion de la pollution industrielle, des substances chimiques et de la mise en œuvre du programme d'assistance à la conformité dans le cadre du Protocole de Montréal.

Coordonnées du BRAN

Bureau régional de l'Asie et du Pacifique (PNUE/BRAN)
United Nations Building, Rajdamnern Nok Avenue, Bangkok 10200, Thailand
Tél. : +662 28 81 234 - Fax : +662 28 03 829
Adresse Internet : uneproap@un.org - Site Internet : www.roap.unep.org

4.2.5 Le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (BRALC)

Le BRALC est situé à Mexico. Les centres universitaires et les ONG jouent un rôle majeur dans le travail du BRALC. Celui-ci concentre ses activités autour du Forum des Ministres de l'environnement latino-américains. Ce Forum identifie les priorités environnementales régionales lors de réunions périodiques et établit un Plan d'action régional qui fait l'inventaire des activités requises afin de rendre la coopération régionale plus efficace et harmonieuse. Un des défis majeurs du forum est de remédier à la pauvreté et aux inégalités croissantes, tout en intégrant les préoccupations environnementales et sociales au sein des politiques de développement dans tous les secteurs.

Le BRALC implique la société civile dans les débats politiques pendant le Forum ministériel. Les OSC peuvent participer aux réunions parallèles aux sessions ministérielles et en





organiser. Le BRALC est particulièrement actif dans l'application du principe 10 et dans la prise en compte de la diversité culturelle pour la protection environnementale. Le BRALC met en œuvre « Global Environmental Citizenship », un partenariat concret entre la PNUE et la société civile. Ce projet du FEM est exécuté en coordination avec 6 ONG et vise à améliorer l'engagement des citoyens dans les domaines des changements climatiques, de la biodiversité, des eaux internationales et de la couche d'ozone.

Pour sensibiliser le public, le BRALC travaille avec des réseaux de jeunes qui rédigent les publications GEO pour les jeunes au niveau national et régional. Le BRALC collabore avec les médias pour le « Tierramerica Project », un projet commun entre la PNUE, le PNUD et le Service de presse international. Ce projet associe vingt-sept journaux régionaux, plus de 500 stations de radio et produit une page sur Internet. Il atteint plus de cinq millions de personnes par semaine. Le BRALC contribue aussi à la création de deux réseaux de journalistes environnementaux pour l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud. Enfin et surtout, le BRALC a développé le « réseau de formation environnementale pour l'Amérique latine et les Caraïbes » qui cible les universités et les communautés universitaires en axant son travail sur des questions thématiques, tels que le Corridor biologique méso-américain.

Le Bureau du PNUE pour l'Amérique latine et les Caraïbes associe toute une série d'acteurs de la société civile à ces travaux, notamment l'Academia Mexicana de Derecho Ecológico – AMDA ; la Fondation Ford ; la Caribbean Law Association – CLA ; le Caribbean Law Institute Centre-Barbados - CLIC ; l'Energie à travers l'entreprise – ECO, Brésil ; le Centre de droit environnemental ; le Fondo de las Américas, Chili ; Les Avocats pour un institut planétaire vert, Brésil - LGPI ; l'Institut des études tropicales ; le Centre pour la conservation tropicale – RARE ; l'IUCN ; des universités et des institutions de l'enseignement.

Le BRALC sert de secrétariat opérationnel à la Commission de Medio Ambiente del Parlatino, qui prépare les parlementaires aux questions environnementales émergentes.

Coordonnées du BRALC

Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (PNUE / BRALC)

Boulevard de los Virreyes, 155 Apartdo postal 10-793, Colonia Lomas Virreyes

P.O. Box 11000 Mexico City, D.F., Mexico

Tél. : +52 55 52 02 63 94 et +52 55 52 02 48 41 - Fax : +52 55 52 02 09 50

Adresse Internet : unepnet@rolac.unep.mx - Site Internet : www.rolac.unep.mx

4.2.6 Bureau régional pour l'Asie occidentale (BRAO)

Le Bureau régional pour l'Asie occidentale se situe au Bahreïn. Il couvre 12 pays en Asie occidentale : 6 pays du Conseil de coopération du Golfe (le Bahreïn, le Koweït, Oman, le Qatar, l'Arabie Saoudite et les Emirats arabes unis) et 6 pays du Mashrek (l'Iraq, la Jordanie, le Liban, la Palestine, la Syrie et le Yémen).

Le BRAO aide le Conseil des Ministres arabes responsables de l'environnement [Council of Arab Ministers Responsible for the Environment – CAMRE], en particulier son Comité de direction sur l'éducation environnementale, l'information et la sensibilisation du public. Le BRAO élabore des stratégies environnementales en collaboration avec la Commission mixte sur l'environnement et le développement dans la région arabe [Joint Committee of Environment and Development in the Arab Region – JCEDAR] et la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale [Economic and Social Commission for West Asia – CESAO].



Les axes de travail du BRAO reflètent les préoccupations de la région dans le domaine environnemental : la nécessité de l'évaluation scientifique, les écosystèmes marins et d'eau douce, la gestion des sols, la pollution industrielle et la biodiversité.

Dans l'élaboration des politiques, le BRAO organise des consultations au niveau régional, et prévoit la participation de la société civile et des parlementaires à certaines d'entre elles. Au niveau de la mise en œuvre de projets, le BRAO s'est concentré sur les récifs coralliens (en coopération avec ICRAN), l'élimination progressive des carburants au plomb, l'eau, le droit de l'environnement (avec le Centre arabe régional pour le droit de l'environnement), la production propre et les systèmes de gestion environnementale.

Sur le plan de la sensibilisation du public, le BRAO met sur pied un centre multimédia des connaissances et soutient les médias arabes dans leurs programmes traitant du développement durable. Le PNUE contribue également à l'éducation de la jeunesse en animant un réseau de jeunes qui s'est constitué lors de l'écriture de la publication GEO pour les jeunes. Le BRAO cherche à renforcer sa base scientifique et ses partenaires, tels que l'Université du Golfe arabe, tout en tenant compte de l'aspect spirituel de l'éducation environnementale en coordination avec les ministères des affaires religieuses et d'autres groupes de la société civile.

Coordonnées du BRAO :

Bureau régional pour l'Asie occidentale (PNUE/BRAO), 1083 Road n° 425, Jufair 342

P.O. Box 10880, Manama, Bahrain

Tél. : +973 82 66 00 - Fax : +973 82 51 10 ou 11

Adresse Internet : www.uneprowa@unep.org.bh - Site Internet : www.unep.org.bh ■

